Image not found or type unknown

Mise sous Protection d'un majeur,

Par **albertini georgette**, le **20/09/2016** à **11:36**

mon mari a eu 3 légers AVC et pour conséquences un rétrecissement du cerveau, reconnu en hôpital par un scanner et un neurologue. il ne peut donc pas tout discerner, notamment dans ses comptes. que faut-il faire pour éviter des abus de faiblesse autour de lui. quelles sont les démarches pour une sauvegarde de justice, ou autres Nous n'avons qu'un fils. Je serai, ou notre fils le "tuteur". merci de votre réponse mme albertini, son épouse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés